

**Association des Enseignants et des Chercheurs en Chimie Physique et Chimie Minérale des
Facultés de Pharmacie**

XXV^{èmes} Journées de l'AECCPCM
UFR de Pharmacie, Amiens, 8 juin 2018

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Le Président Jean-Luc Decout ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en rappelant les enjeux de nos journées. 24 membres sont présents cette année.

1. Rapport moral (J.-L. Decout)

Le compte-rendu de l'AG de l'AECCPCM qui s'est tenu à Tours le 9 juin 2017 a tout d'abord été adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier (S. Toscani)

Notre trésorier, Siro Toscani, présente le bilan financier de l'association.
Compte tenu de la bonne santé des finances de l'association, son trésorier, Siro Toscani, et Jean-Luc Decout proposent de maintenir le montant des cotisations constant (10 euros pour les MCF et 20 euros pour les Pr) et de remettre cette année un prix étudiant de 300 euros.
Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Avoirs de l'association au 31 décembre 2015 :	Euros
Dépôt sur compte courant postal	6146,30
Liquidités :	55,53
Recettes 2017 :	1870,00
Dépenses 2017 :	1120,89
Excédent de gestion	749,11
Détail des recettes 2016	
Cotisations des membres (20 € pour les professeurs et membres assimilés de rang A et 10 € pour les maîtres de conférences et membres assimilés de rang B) :	420,00
Inscriptions à la réunion annuelle de l'association :	1450,00
Détail des dépenses d'organisation des XXIV^{èmes} Journées de Tours	
Frais de tenue des Journées	973,06
Frais d'envoi de lettres	2,55
Frais d'assurances 2018	108,78
Frais de tenue et relevés de compte	36,50
Facture « Leclerc »	59,56
Facture « Bar Continental » (boissons)	98,10
Facture « Le chien jaune » (dîner)	510,00
Facture « ACEPT » (repas du vendredi)	170,40
Visite guidée pedestre	135,00
Bilan financier du congrès de Tours (8 et 9 juin 2017)	
<u>Recettes :</u>	
Inscriptions aux Journées :	1450,00
<u>Dépenses :</u>	
Frais de tenue du congrès	973,06
<i>Excédant de gestion de la manifestation :</i>	476,94

3. Compte-Rendu des réunions CNU 85^{ème} section

Le bilan des sessions CNU de 2018 a été présenté rapidement par Jean-Luc Decout qui a répondu à différentes questions posées.

Il rappelle les conditions requises pour candidater à la qualification et pour demander une promotion au titre du CNU. Les modalités sont précisées sur le site de la CP-CNU qui sont bien à suivre pour la présentation des dossiers. L'adresse du site a changé cette année. Depuis 2015, une modification substantielle a été apportée à la leçon avec l'utilisation possible de l'ordinateur et un temps réservé aux questions à la suite de la présentation de la leçon.

Bilan des qualifications :

MCU : 90 dossiers (7 non recevables, 11 hors section, 46 OUI, 26 NON)

PR : 17 dossiers étudiés, 13 convoqués, 9 auditions, 6 OUI

Depuis 2014 et pour les universités qui ont souhaité passer par la voie nationale, les demandes de PEDR sont analysées par le CNU qui émet un avis (20% de A, 30% de B et 50% de C). La décision finale d'attribution revient aux Universités. Attention à soumettre des dossiers de demandes de PEDR, plus il y a de dossiers, plus le nombre de dossiers classés A (et B) augmente.

	MCU HC	MCU CE	PR1	PRCE1	PRCE2
Nombre de promotions	5	8	2	2	2
Promus dans la sous-section Chimie Physique	-	2	-	1	-

4. Election à la Présidence de l'AECCPCM

Jean-Luc Decout exprime le souhait annoncé de vouloir quitter la présidence de l'association et remercie ensuite les membres du bureau pour leurs actions au sein de l'association. Il propose la candidature de Catherine Passirani-Malleret. Après un appel à candidature, Catherine Passirani-Malleret est élue à l'unanimité. Elle remercie les membres présents pour leur confiance.

Jean-Luc Decout fait ensuite un appel à candidature aux fonctions de trésorier et de secrétaire après avoir annoncé que Siro Toscani et Patricia Melnyk étaient prêts à poursuivre s'il n'y a pas d'autres candidatures. En l'absence d'autres candidats, Patricia et Siro sont ainsi reconduits dans leurs fonctions.

Le trésorier (Siro Toscani) et la présidente (Catherine Passirani-Malleret) sont les deux personnes qui ont la signature pour le compte de l'association.

5. Vie de l'association

Le prix Etudiant de l'Association a été remis par la présidente Catherine Passirani et par l'équipe d'Amiens. Le principe de ce prix et son montant sont maintenus en rappelant que la décision d'attribution ou non d'un prix appartient à la Faculté organisatrice.

Cette année, la photo rassemblant les participants a été prise dans le parc des UFRs de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

Les XXVI^{èmes} journées auront lieu à Lyon en 2019.

Les questions à l'ordre du jour ayant été discutées, le Président J.-L. Decout lève la séance vers 9 h 45 en remerciant à nouveau l'équipe d'Amiens pour laisser place aux conférences pédagogiques prévues.